

La COQUELUCHE

Madame,

La **coqueluche** est une **maladie respiratoire très contagieuse**.

Les cas de coqueluche les plus graves s'observent chez les **nouveau-nés** et **nourrissons de moins de 2 mois** contaminés par l'entourage (parents-enfants).

La meilleure prévention est la vaccination, mais un vaccin effectué à l'adolescence ou dans l'enfance ne protège pas à vie.

Ainsi, le Conseil Supérieur d'Hygiène Publiques de France recommande, depuis 2004, la mise à jour du vaccin anti-coquelucheux avec un vaccin acellulaire chez les membres de l'entourage familial (enfants non à jour pour cette vaccination, adulte n'ayant pas reçu de rappel depuis 10 ans) selon les modalités suivantes :

- pour le père et les enfants : pendant la grossesse et, si cela n'a pas été le cas, le plus tôt possible après l'accouchement.
- pour la maman : le plus tôt possible après l'accouchement.

L'allaitement maternel n'est pas une contre-indication à la vaccination anti-coquelucheuse.

Il est également recommandé de respecter un intervalle d'au moins 2 ans entre le vaccin contre la coqueluche et les précédents vaccins que vous auriez pu avoir (en particulier diphtérie, tétanos et poliomyélite).

Nous vous conseillons donc d'aller voir votre médecin traitant le plus rapidement possible après votre retour à domicile pour qu'il vérifie vos vaccinations ainsi que celles de vos enfants et puisse vous vacciner, le cas échéant.

Docteur Emilie MISBERT,
Chef de service